



HAL
open science

L'efficacité des politiques de préventions des risques : le cas de l'information préventive en France

Elise Beck

► **To cite this version:**

Elise Beck. L'efficacité des politiques de préventions des risques : le cas de l'information préventive en France. François Cafarelli. La résilience des territoires exposés aux risques naturels. Le droit à l'épreuve des risques, Mare & Martin, pp.87-102, 2023, 978-2-84934-653-2. halshs-04077411

HAL Id: halshs-04077411

<https://shs.hal.science/halshs-04077411>

Submitted on 5 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

L'efficacité des politiques de préventions des risques : le cas de l'information préventive en France

Elise BECK, Maître de conférences HDR en géographie, PACTE, UGA

1. L'information préventive, un levier parmi d'autres

Parmi les différents leviers permettant – *a priori* – de réduire les vulnérabilités des individus et ainsi contribuer à la réduction des risques, l'information préventive contribue à sa mesure à la construction des connaissances et d'une conscience des risques (expression proposée par S. Defossez en lieu et place de « culture du risque »¹, qui peut sembler trop floue et polysémique²). Le postulat sous-jacent de l'information préventive consiste en effet à dire que les individus conscients des risques auxquels ils sont soumis et / ou pour lesquels ils ont connaissance des consignes à suivre en cas d'événement majeur sont davantage susceptibles d'adopter les bonnes réactions le moment venu et, ainsi, diminuent leur vulnérabilité. Selon M. Becerra et A. Peltier³, informer c'est prévenir (au sens de prendre les devants), « façonner des comportements responsables » et protéger (pour réduire les conséquences d'un événement). Ce postulat est cependant difficile à confirmer. En effet, les médias ou travaux de recherche relatent surtout les comportements inadaptés⁴. Les personnes sorties indemnes d'une catastrophe parce qu'elles ont suivi les consignes témoignent rarement. Néanmoins, on peut s'interroger sur l'efficacité de ce levier. En effet, l'information préventive recouvre des formes très variées, entre mesures réglementaires et actions alternatives. Dans cette perspective, ce chapitre aborde dans une première partie l'efficacité relative de l'information préventive, en en rappelant les objectifs, en lien avec des attentes par la population, puis propose quelques pistes pour en mesurer l'influence et expliquer l'inefficacité. Dans une deuxième partie, des perspectives d'évolution de l'information préventive sont proposées, qu'il s'agisse du fond, de la forme, du public cible ou de l'inscription des risques dans le quotidien.

¹ S. Defossez, *Évaluation des mesures de gestion du risque inondation. Application au cas des basses plaines de l'Aude*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier, 461 p., 2009.

² J.-C. Blesius, « Discours sur la culture du risque, entre approches négative et positive. Vers une éducation aux risques ? Étude comparée du Québec et de la France », *Géographie et Cultures*, 2013, n° 88, p. 249-265.

³ S. Becerra, A. Peltier, « L'information préventive pour réduire la vulnérabilité aux risques d'inondation, élaboration et efficacité d'une réponse sociale », in S. Labranche S. (dir.) *Le changement climatique. Du métarisque à la méta-gouvernance*, Lavoisier, 2011, p. 35-53.

⁴ I. Ruin, *Conduite à contre-courant. Les pratiques de mobilité dans le Gard : facteur de vulnérabilité aux crues rapides*, Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 352 p., 2007.

2. L'efficacité relative de l'information préventive réglementaire

2.1. Objectifs et diversité des formes de l'information préventive

L'information préventive sur les risques majeurs recouvre tous les dispositifs, réglementaires ou non, qui ont pour objectif de sensibiliser les individus aux risques auxquels ils sont soumis (à la fois sur leur nature, leur origine, la manière dont ils se manifestent, sur leur extension spatiale, les événements passés...), d'indiquer les conduites à tenir en cas d'événement et les possibilités de s'informer davantage. Plus largement, l'information préventive (ou communication sur les risques, comme d'autres communautés scientifiques la nomment) vise plusieurs objectifs : encourager les comportements de protection ; informer pour construire une connaissance des risques ; informer pour promouvoir l'acceptation du risque et des mesures de gestion ; informer sur la manière de réagir durant un événement ; avertir et déclencher des actions pour des événements gênants et en cours ; rassurer, reconforter un public (pour réduire l'anxiété ou gérer l'indignation) ; améliorer le cadre relationnel (établir une confiance, une coopération, des réseaux...) ; faciliter le dialogue et la compréhension mutuelle ; impliquer des acteurs dans la prise de décision⁵.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM), les affiches, les plaquettes (notamment celles du Plan Particulier d'Intervention (PPI)), les programmes scolaires, la journée d'appel, l'information acquéreur-locataire (IAL) et les repères de crue constituent à l'heure actuelle les différents outils réglementaires d'information préventive. Ils sont distribués, mis à disposition ou mis en œuvre par différents acteurs, dont l'Etat (via les préfets pour les DDRM) et les maires (DICRIM, affiches et repères de crue) sont les principaux. Ils sont encadrés par un certain nombre de textes de loi⁶ et basés sur le principe du droit à l'information, codifié dans le code de l'environnement. L'information réglementaire doit également être délivrée par les exploitants de certains ouvrages ou installations industrielles (sites classés Seveso), les propriétaires immobiliers (vendeurs ou bailleurs) via l'IAL, les présidents des conseils départementaux (qui créent les Commissions Locales d'Information autour des sites nucléaires) et les gestionnaires de terrains de campings situés en zone à risque.

Aux côtés des outils réglementaires, il existe de nombreuses actions complémentaires (appelées parfois actions alternatives) d'information préventive. Des expositions aux pièces de théâtre, des jeux vidéo aux sentiers pédagogiques, des concours pour les écoles aux clips vidéo, la diversité des actions recensées montre l'ingéniosité des différents protagonistes investis dans une mission qui leur semble essentielle, celle de sensibiliser le plus grand nombre à la question des risques majeurs : expositions (par exemple « On a jamais vu ça, ou l'incorrigible nature »

⁵ C. Höppner, M. Buchecker, M. Bründl, *Risk communication and natural hazard*, Rapport de recherche CapHaz-Net, 2010 ; K. Weiss, I. Richard, *Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation. Comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement*, Guides du CEPRI, 60 p., 2013.

⁶ Articles L125-2, L125-5 et L563-3, issus de la loi du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection des forêts contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs, qui a institué le droit à l'information des citoyens sur les risques auxquels ils sont exposés. La loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques naturels et à la réparation des dommages a confirmé l'obligation d'information de la population sur les risques naturels. Les dispositions réglementaires figurent aux articles R125-9 à R125-27 du code de l'environnement.

de l'Institut des Risques Majeurs), spectacle (comme « Oui mais si ça arrivait... », de Renaud Rocher), clips vidéos (comme les clips réalisés par la Chamoniarde sur les risques en montagne), jeux de société (comme Rivermed, créé par le Centre Méditerranéen de l'Environnement), jeux vidéo (tel Halte aux catastrophes de l'UNISDR), des sites internet (tel le site Géorisques), etc.

Enfin, la presse constitue une source d'information préventive alternative souvent sous-estimée⁷. Pour la seule presse écrite quotidienne, le dépouillement des Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) et du quotidien L'Alsace a permis de révéler le poids du sujet dans les médias écrits, au travers de cas locaux (événements, réunions d'information, mise en place d'actions de prévention, arrêtés de catastrophe naturelle...), nationaux (projets ou adoption de lois) ou internationaux (événements principalement), de manière conjoncturelle, à la fin de l'année civile, parmi les grands événements marquants de l'année, ou encore par des services « anniversaires » des grandes catastrophes. A son échelle, la presse participe ainsi à l'information sur les risques et au développement de connaissances.

2.2. Des attentes par la population en termes d'information, attentes non satisfaites

On l'a vu, il existe de nombreuses formes d'information préventive. Afin de cerner son efficacité, on peut tout d'abord s'interroger sur la manière dont celle-ci est accueillie par la population. C'est particulièrement important pour une stratégie de prévention mise en œuvre par les autorités publiques selon une approche descente (*top-down*), qui doit, pour être efficace, répondre à un besoin réel de la population.

Parmi les stratégies de prévention souhaitées par les individus, on observe en effet que l'information préventive apparaît en bonne place. Ce résultat apparaît dans de nombreuses enquêtes. Par exemple, dans une enquête menée à Claix en 2011 sur les risques industriels, près de 40 % des enquêtés ont indiqué vouloir recevoir plus d'informations (réponse arrivant en première position) à la question « Quelles sont, selon vous, les actions à entreprendre en priorité pour améliorer votre préparation face aux risques majeurs ? »⁸. A la suite du séisme de Barcelonnette survenu en 2014, une enquête post-sismique fait état des mêmes résultats : les trois premières réponses à la question « Que vous manque-t-il pour vous sentir prêt ou en sécurité face à un autre séisme ? » (plusieurs réponses possibles), les trois premières réponses citées sont « connaître les consignes de sécurité », « savoir appliquer les consignes » et « être plus informé sur les séismes »⁹. Il y a donc bien des attentes par la population en termes d'information préventive comme levier de connaissance de capacité à mobiliser ces connaissances.

Malgré ces attentes fortes, plusieurs travaux montrent que la population ne se sent pas suffisamment informée. Par exemple, c'est le cas de plus de la moitié de la population enquêtée par I. Ruin¹⁰. Cette proportion dépasse même les 68 % dans l'enquête menée dans

⁷ S. Glatron, E. Beck, « Les actions de planification et d'information pour la prévention des risques dans l'agglomération de Mulhouse: des points de vue et perceptions différenciés des risques majeurs urbains ? », *Cahiers de l'IAURIF*, 2005, n° 142, p. 105-117.

⁸ L. Calotti, C. Lutoff, *Les risques et ses représentations sur la commune de Claix : Naissance d'une culture du risque ?* Compte-rendu d'enquête commandité par la commune de Claix, Université Joseph Fourier, 33 p., 2011.

⁹ T. Boisson, *Retour d'expérience post-sismique : étude de la vulnérabilité sociale face à un aléa naturel. Le cas du séisme de l'Ubaye (07/04/2014)*, Mémoire de master, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 65 p., 2015.

¹⁰ *Op. cit.*

l'agglomération de Mulhouse¹¹ ou 86 % à Saint-Louis¹². On retrouve également cette tendance dans le cadre de l'enquête post-campagne d'information menée en 2013 par le Secrétariat Permanent pour la Prévention des pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise (SPIRAL) et le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY), structures de concertation regroupant les acteurs impliqués dans la prévention des risques industriels en région Rhône-Alpes¹³. C'est un premier élément indiquant que l'information préventive telle qu'elle est actuellement délivrée ne joue pas son rôle premier, celui d'informer.

2.3. Mesurer l'efficacité de l'information préventive

Afin de mieux comprendre la portée de l'information préventive, si celle-ci n'est pas liée à un manque d'intérêt de la population pour cette problématique, il est nécessaire de poser la question des méthodes. Les questionnaires, tels développés dans le cadre des projets Vulnéralp ou MOVISS¹⁴, ont visé à interroger les individus sur les comportements qu'ils adopteraient en cas d'événement. Or, si cette méthode permet d'évaluer la connaissance des comportements, elle s'avère incapable de saisir dans quelle mesure les individus adoptent effectivement ces comportements en situation réelle. En l'absence d'événement réel, les mises en situation peuvent s'avérer utiles pour collecter des données sur les comportements individuels et collectifs en situation de crise. Ces dispositifs permettent de dépasser le questionnaire en proposant des formats plus immersifs, faisant appel aux émotions et aux sens grâce à la retranscription des effets des phénomènes par des stimuli sonores, visuels ou par leur description textuelle fine. S'il ne s'agit pas de reproduire la réalité in extenso, les mises en situation visent à reproduire une situation proche d'une réalité afin de « faire comme si » tout en sachant que l'on est dans une situation sans danger, car fictive et globalement maîtrisée, même si l'imprévu n'est évidemment pas prévisible. Plusieurs méthodes permettent de mettre en situation. S'agissant des comportements individuels, A. Borelly a développé une technique intéressante, basée sur des scénarios joués sur une maquette 3D¹⁵. Partant de scénarios similaires et inspiré du théâtre forum¹⁶ et des livres dont vous êtes le héros, le dispositif « Sain et Sauf ? » se base sur une autre forme artistique, la pièce de théâtre, en mettant en situation des individus grâce à des éléments clés d'immersion. Lumière, décors, musique douce et texte lu par un comédien contribuent à l'immersion de la personne mise en situation. Si on associe un dispositif d'observation et un débriefing à une mise en scène théâtralisée, « Sain et Sauf ? » constitue en soi un réel protocole d'enquête. Grâce à ces mises en situation, il est possible de mesurer l'influence des diverses actions d'information préventive sur la mobilisation des

¹¹ E. Beck, *Approche multi-risques en milieu urbain. Le cas des risques sismique et technologique dans l'agglomération de Mulhouse (Haut-Rhin)*, Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur, Strasbourg I, 246 p. + annexes, 2006.

¹² S. Glatron, *Représentations cognitives et spatiales des risques et des nuisances pour les citoyens*, Habilitation à diriger des recherches, Strasbourg, Université de Strasbourg, 200 p., 2009.

¹³ APORA, DREAL Rhône-Alpes/SPIRAL, DREAL UT28/SPPPY *Risques industriels majeurs - les bons réflexes. Information du Public. Bilan de Campagne*, 2014.

¹⁴ C. Lutoff, P. Guéguen, P.-A. Davoine, « Vulnéralp: L'enquête au service de l'évaluation des vulnérabilités sismiques en milieu urbain. L'exemple de Grenoble », *Actes du 7ème colloque national AFPS2007*, 2007 ; E. Beck, I. André-Poyaud, C. Lutoff, S. Chardonnel, P.-A. Davoine, « Risk perception and social vulnerability to earthquakes in Grenoble (French Alps) », *Journal of Risk Research*, 2013, 15(10), p. 1245-1260, 2013.

¹⁵ A. Borelly, *Comment mesurer l'influence de l'information préventive sur les risques majeurs ? L'intérêt de la mise en situation sur maquette*, Thèse d'Etat, Université de Grenoble Alpes, 489 p., 2019.

¹⁶ A. Boal, *Theatre of the Oppressed*. Pluto Press, 1993.

connaissances et donc sur l'adoption de comportements adaptés face à un événement. Dans le cas de cette étude, ce sont les scénarios « séisme » et « inondation » qui ont été testés.

2.4. Impact de l'information préventive réglementaire

Les rares études qui traitent de l'impact de l'information préventive concluent de manière variée. Selon L. Colbeau-Justin¹⁷, recevoir l'information préventive encourage les populations à se protéger. L'enquête menée à Claix montre des résultats ambivalents¹⁸. D'une part, les individus ayant reçu et lu le DICRIM ont une meilleure connaissance des procédures de gestion de crise, mais une proportion non négligeable d'entre eux cite une réponse non appropriée. La figure 1 indique l'impact de la réception du DICRIM sur la connaissance de la manière de rester informé en cas d'accident industriel. On observe un effet positif de la réception du DICRIM, puisqu'une plus large proportion d'individus indique, à juste titre, qu'il faut écouter la radio (61 % des personnes ayant reçu le DICRIM et 46 % des personnes déclarant ne l'avoir pas reçu). Néanmoins, parmi les personnes ayant reçu le DICRIM, 12 % citent le fait de regarder la télévision et 9 % celui d'appeler la mairie.

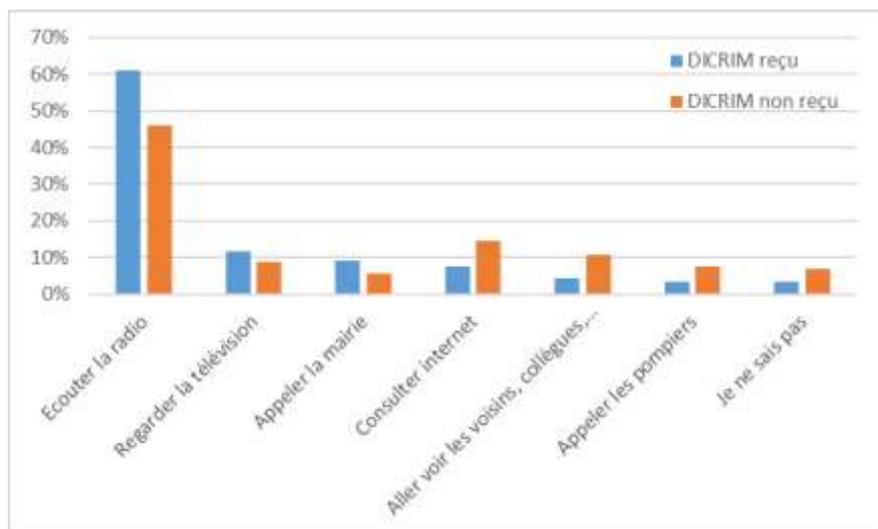


Figure 1 : Impact du DICRIM sur la connaissance de la manière de rester informé en cas d'accident industriel. Enquête menée à Claix, N = 355¹⁹.

Des résultats similaires ont été obtenus avec le dispositif « Sain et Sauf ? » : on n'observe un impact très modéré de l'information préventive (figure 2). En effet, 69% des participants disent avoir reçu de l'information préventive, mais quand on croise cette information avec leur comportement, il n'y a pas de relation. Les personnes ayant reçu de l'IP ne répondent pas mieux que les autres. Par contre, quand on regarde le profil des personnes ayant reçu une information préventive officielle, si celles-ci sont finalement peu nombreuses, les comportements qu'ils ont adoptés dans « Sain et Sauf ? » sont meilleurs.

¹⁷ L. Colbeau-Justin (coord.), *Stratégies de faire face dans le cas d'une inondation catastrophique : Analyse des paramètres psychosociaux dans les procédures de gestion de crise*. Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable Programme de recherche RIO2, 91 p., 2004.

¹⁸ L. Calotti, C. Lutloff, *loc.cit.*

¹⁹ *Ibid.*

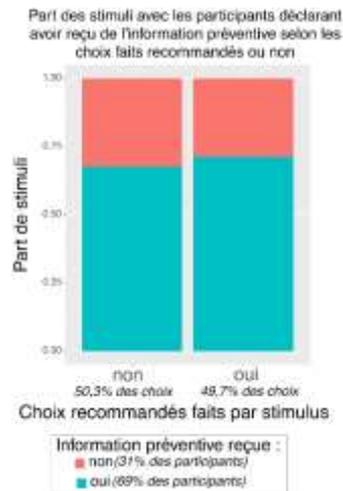


Figure 2 : Impact de la réception d'information préventive sur l'adoption de réactions appropriées ou inappropriées. Enquête menée dans 3 communes iséroises et 3 communes haut-alpines, N = 203²⁰.

D'autres auteurs mettent en avant l'impact relatif de l'information préventive : selon K. Weiss et al.²¹, il est difficile pour les individus d'appliquer leurs connaissances acquises par le biais de l'information préventive, et ils concluent qu'« il ne suffit pas d'inculquer les bonnes idées pour que les bons comportements se réalisent ». Par ailleurs, dans une étude parue dix ans après la mise en place d'une politique de prévention incluant l'information, Antoine et al.²² observent que de nombreuses personnes ont été victimes des crues parce qu'elles n'avaient pas adopté un comportement adéquat vis-à-vis de la situation. Le rapport final du projet EDDRIS conclut également selon ces termes : « L'impact de dispositifs sur l'adaptation du comportement des populations soumises au risques d'inondation apparaît très faible. »²³

2.5. Facteurs de l'inefficacité de l'information préventive

Quelles sont les raisons de cette inefficacité ? Plusieurs facteurs peuvent être cités.

Malgré une originalité française d'intégrer l'information préventive dans des dispositifs réglementaires, législatifs et de concertation, ayant pour but de diversifier les formes et échelles d'information, S. Becerra et A. Peltier²⁴ pointent du doigt la complexification du système d'acteurs en charge d'informer la population, en passant de l'Etat au citoyen, désormais responsable de sa sécurité face aux risques majeurs.

²⁰ E. Beck, I. André-Poyaud, D. Chionne, S. Duché, D. Grancher, E. Jacquemet, C. Revol, *Sain et Sauf ? Guide d'utilisation*, Livrable du projet I²PRI, Univ. Grenoble Alpes, 2021.

²¹ K. Weiss, F. Girandola, L. Colbeau-Justin, « Les comportements de protection face au risque naturel : de la résistance à l'engagement », *Pratiques Psychologiques*, 2011 ; n° 17(3), p. 251-262.

²² J.-M. Antoine, B. Desailly, F. Gazelle, « Les crues meurtrières, du Roussillon aux Cévennes//Casualty-causing flood : from the Roussillon region to the Cevennes country », *Annales de Géographie*, 2001, 110(622), p. 597-623, 2001.

²³ CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation), *Evaluation des dispositifs réglementaires sur le risque inondation et la sensibilisation*, Rapport final, 104 p., 2018.

²⁴ *Op. cit.*

L'enquête menée à Allevard en 2008 indiquait une méconnaissance du DICRIM²⁵ : seuls 10% des enquêtés connaissaient ce sigle. Dix ans plus tard, les mêmes résultats sont retrouvés dans une enquête menée dans le cadre du projet EDRRIS²⁶. Celle-ci rend compte de ce que les documents réglementaires restent méconnus : plus de la moitié citent les repères de crues, mais moins de 1/10 des enquêtés connaissent le DICRIM ou l'IAL. En 2013, l'enquête menée après la campagne « Les Bons Réflexes » a pointé du doigt que 56 % des enquêtés ne se souvenaient pas avoir reçu le document d'information²⁷. Enfin, en 2014, l'un des principaux résultats de l'enquête menée par la DREAL et le BRGM à la suite du séisme de Barcelonnette montre une méconnaissance généraliste des documents d'information préventive par la population²⁸.

Cette absence de notoriété ne contribue pas, bien évidemment, au succès de l'information préventive réglementaire. Un autre élément expliquant l'efficacité relative des documents réglementaires d'information préventive, tel le DICRIM, serait que, dans de nombreux cas, les documents ne sont pas conformes à la loi²⁹ : trop longs et trop détaillés ou, au contraire, trop succincts, ne respectant pas les normes fixées par le décret...

Par ailleurs, la non-adoption de certains comportements serait liée à l'incompréhension de ceux-ci. Dans le cadre du projet I²PRI, une personne soumise au scénario de séisme a accepté de prêter son briquet pour que son voisin puisse fumer. Au cours du débriefing, elle a reconnu savoir qu'il ne fallait pas le faire dans le cas d'autres événements (inondation) mais, ne sachant pas pour quelle raison il ne fallait pas le faire en cas de séisme, elle avait accepté de prêter son briquet. S. Becerra et A. Peltier vont dans ce sens : « Comme pour beaucoup d'autres normes institutionnelles, l'importance, voire l'utilité de ces normes de sécurité face aux aléas naturels ne sont pas toujours comprises par leurs destinataires. »³⁰

D'après A. Borelly³¹, l'information réglementaire est efficace (dans le sens où l'information qu'elle délivre est intégrée, le document d'information est bien identifié) dès lors que la personne est soumise à une autre forme de sensibilisation : par exemple, un métier en lien avec la question des risques, l'expérience personnelle (ou d'un proche) d'un événement, etc. Cette première forme de sensibilisation jouerait le rôle de terreau fertile pour que l'information préventive réglementaire soit efficace.

Une question sous-jacente à l'efficacité des dispositifs d'information préventive porte sur la confiance accordée aux émetteurs du message³². En effet, la manière dont sont perçus les auteurs des documents d'information préventive conditionne la crédibilité de l'information transmise³³. Une enquête menée sur le risque sismique à Beyrouth a porté sur cette dimension

²⁵ M. Duaut, A. Luneau, *Le risque et les Allevardins. Savoirs et représentations sur le milieu allevardin*, Rapport de stage de L3, Université Pierre Mendès-France, 141 p., 2008.

²⁶ CEPRI, op.cit.

²⁷ APORA, op.cit.

²⁸ G. Verrhiest-Leblanc, N. Marçot, « Séisme en Ubaye du 7 avril 2014 Restitution du retour d'expérience », ORRM : DREAL-BRGM, *Retour d'expérience du séisme du 7 avril*, Marne-la-Vallée, 2015.

²⁹ J. Douvinet, R. Pallares, C. Genre-Grandpierre, M. Gralepois, S. Rode, S. Servain-Courant, « L'information sur les risques majeurs à l'échelle communale. Occurrence et facteurs explicatifs du DICRIM, un outil préventif sous-utilisé », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2013.

³⁰ S. Becerra, A. Peltier, op. cit.

³¹ A. Borelly, op. cit.

³² S. Glatron, C. Heitz, E. Beck, « Relations between information, risk perception and behaviours of French citizens », *International Disaster and Risk Conference*, 2008.

³³ S. Glatron, *Représentations cognitives et spatiales des risques et des nuisances pour les citoyens*, op. cit.

(figure 3). Si le contexte politico-culturel local influence nécessairement les réponses, dans le cas libanais, seuls 24 % des interrogés ont confiance dans ce que dit le gouvernement, qui peut être à l'origine de messages réglementaires³⁴. En revanche, d'autres acteurs comme l'armée, la défense civile (équivalent des pompiers) ou les scientifiques ont certainement leur rôle à jouer (avec respectivement 74 %, 73 % et 69 % de confiance accordée).

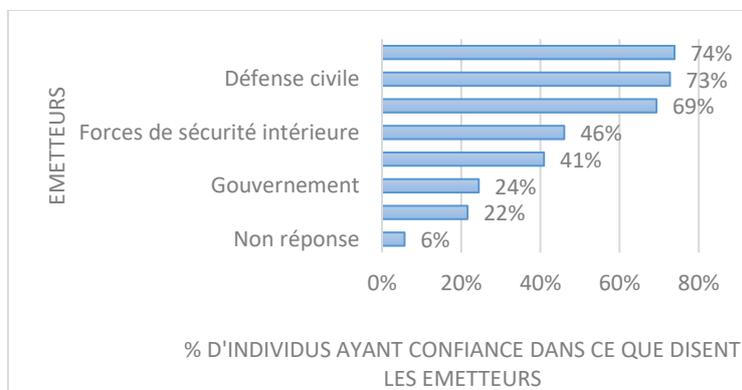


Figure 3 : Confiance accordée aux enquêtés vis-à-vis de ce que disent certains émetteurs d'information.
Source des données : enquête menée à Beyrouth, N = 176³⁵.

Ces différents éléments pointent du doigt l'inefficacité relative de l'information préventive. Le paragraphe suivant présente quelques pistes pour améliorer son impact.

3. Perspectives pour une information préventive efficace

Comme on l'a vu, l'information préventive présente un certain nombre de faiblesses qui ont un impact sur son efficacité. Plusieurs pistes d'amélioration peuvent être identifiées.

3.1. Repenser les messages

Face à certaines consignes qu'il semble difficile de faire appliquer (« Ne téléphonez pas » ou « N'allez pas chercher vos enfants à l'école »), des alternatives peuvent être imaginées³⁶. Pour ces deux cas, il est possible de proposer des alternatives ou de rassurer. Dans le cas de la première, il est envisageable de proposer l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux (Google, WhatsApp, Facebook notamment), de leurs messageries et applications type « *Safety Check* » si la qualité de connexion le permet. Pour prendre rapidement des nouvelles de ses proches, il faut privilégier les SMS dont l'usage est en revanche possible : le « *Short Message Service* » a initialement été conçu par les opérateurs de téléphonie comme un système de secours interne avant d'être rendu accessible au public. L'envoi/réception d'un SMS ne nécessite que très peu de bande passante. Pour la deuxième consigne, relative au fait d'aller chercher les enfants à l'école, il est possible de dire que tout déplacement en voiture est à

³⁴ E. Beck, L. Colbeau-Justin, S. Cartier, *Evaluation de la vulnérabilité sociale des habitants des quartiers Sanayeh et Sioufi à Beyrouth à travers l'étude des représentations et des comportements de protection face au risque sismique*, Rapport final tâche 6.4, ANR LIBRIS, 133 p., 2015.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ E. Jacquemet, E. Beck, S. Duché, D. Grancher, C. Revol, I. Andre-Poyaud, « *Sain et Sauf ?* » *Résultats d'enquête et recommandations sur l'information préventive*, Livrable opérationnel du projet I²PRI, 2020.

proscrire pour ne pas encombrer les axes routiers (réservés aux secours) ni se mettre inutilement danger ; que tout déplacement à pied ne doit être envisagé que dans un périmètre restreint pour se protéger d'une situation de danger imminent ; enfin, dans l'optique de rassurer les parents, il est nécessaire de communiquer en amont – lors des campagnes de prévention ou au cours des réunions de rentrée scolaire – sur la façon dont le personnel de l'Education nationale est formé à la gestion de crise.

Comme évoqué précédemment, expliquer la raison pour laquelle un comportement doit être adopté ou au contraire évité est une autre piste d'amélioration de l'information préventive pour en favoriser la compréhension et donc l'appropriation par les individus. D. Provitolo va plus loin et indique qu'un des enjeux de l'efficacité de l'information préventive est que les individus connaissent les comportements de mise en danger³⁷.

3.2. Intégrer la spatialité du risque dans l'information préventive

Une autre piste d'amélioration consiste à intégrer systématiquement dans les documents d'information préventive des cartes des risques auxquelles la commune est soumise. Cela permettrait que les individus comprennent la spatialité des risques auxquels ils sont exposés et de savoir s'ils sont précisément exposés ou non. En effet, si la définition de normes pour la rédaction des documents d'information permet de ne pas avoir trop de disparités dans le territoire, certains documents sont parfois encore trop déconnectés de leur contexte. « Au-delà du type même de l'aléa, les circonstances locales jouent pour faire d'une inondation sur un secteur donné un événement particulier. Ainsi, les comportements adaptés sont susceptibles d'être différents d'un territoire à un autre »³⁸. Comme l'ajoute S. Gominet, « [les] consignes [en cas d'inondation], justes mais de caractère général, ne permettent pas d'aborder la complexité et la variété des situations d'inondation »³⁹. Cette analyse de plusieurs situations pointe le doigt de la difficile applicabilité de certaines consignes (« mettre en sécurité ses biens » ou « monter dans les étages ») lorsque la situation locale est très spécifique (localisation de l'habitation en zone inondable), qu'il n'y a pas de zone refuge dans l'habitation ou que le phénomène est particulièrement violent (débit très élevé, cinétique très rapide ou cours d'eau très chargé). Ainsi, l'adoption de certains comportements (s'enfuir au lieu de monter) peut, dans certains cas, s'avérer salvatrice lorsqu'on a connaissance de la vulnérabilité physique du bâti ou de la localisation en zone inondable. Mais, comme conclut Gominet, mieux vaut se poser les bonnes questions avant qu'après.

3.3. Repenser la forme du message et des actions

Tout d'abord, comme l'a indiqué de manière assez générique le retour d'expérience du séisme de Barcelonnette de 2014, il est nécessaire de repenser la forme des documents et dispositifs réglementaires associés⁴⁰. La forme des documents peut souvent rebuter,

³⁷ D. Provitolo, *Des modèles multiples pour l'étude des risques et catastrophes*, Habilitation à diriger des recherches, Université Côte d'Azur, 253 p., 2019

³⁸ K. Weiss, I. Richard, *loc. cit.*

³⁹ S. Gominet, « Réflexion sur les consignes de sécurité en cas d'inondation : rester ou s'enfuir ? Et à quel moment ? », *Institut des Risques Majeurs*, http://www.irma-grenoble.com/01actualite/01articles_afficher.php?id_actualite=682&hash=59b50e85-12c7-4a67-9606-4b476c7ec3b6&utm_medium=social&utm_source=facebook, 2017.

⁴⁰ G. Verrhiest-Leblanc, N. Marçot, *loc. cit.*

l'information peut paraître trop inaccessible, le style inadapté au public... Le DICRIM mis en place par la commune de Salaise-sur-Sanne est assez emblématique. Le choix a été fait de miser sur un ton décalé, mettant en œuvre des zombies représentant les risques technologiques. Ce style peut être adapté à certains, mais peut en choquer d'autres.

L'usage de phrases négatives est généralement contre-productif. D. Provitolo a proposé quelques exemples de reformulations : « N'allez pas chercher les enfants à l'école » peut être remplacé par « Vos enfants sont en sécurité à l'école. Restez vous-même à l'abri » ; « N'encombrez pas les réseaux téléphoniques, ne téléphonez pas » peut être évité au profit de « Réservez l'usage des téléphones exclusivement aux urgences vitales »⁴¹.

Dans un autre registre, les compagnies aériennes Air France, *Middle East Airlines* et *Vietnam Airlines* ont choisi d'adopter des styles différents pour diffuser leurs consignes de sécurité. La compagnie Air France joue sur l'humour (ranger la tablette est illustré par une tablette en chocolat), ce qui permet de dédramatiser la thématique des risques. *Middle East Airlines* intègre les consignes de sécurité dans des lieux touristiques phares du pays (Baalbek, le Rawché, la grotte de Jeita...) et propose des messages dynamiques, rythmés par la danse de jeunes Libanais. Enfin, *Vietnam Airlines* fait le parallèle entre des gestes devenus des réflexes (le fait d'attacher sa ceinture dans une voiture) pour montrer que les comportements à adopter dans un avion sont proches voire identiques à des situations quotidiennes. Cette dernière stratégie est intéressante, car elle fait le parallèle entre un risque à occurrence exceptionnelle (accident d'avion) et des risques plus fréquents (accidents de la route...) et des comportements quotidiens (mettre sa ceinture et quasi-automatiques).

La forme des actions en tant que telle peut également être repensée pour dépasser les actions passives telles que les plaquettes. Par exemple, des dispositifs immersifs comme « Sain et Sauf ? » ont l'avantage de pouvoir jouer sur les émotions et de générer du stress ou de l'empathie, qui favorisent l'intégration des messages⁴². Le fait de marquer les individus par une expérience qui sort de l'ordinaire, qui les implique davantage, permet de mieux inscrire dans la mémoire les informations relayées, telles que les comportements à adopter. Les émotions permettent de faire évoluer les perceptions, que ce soit sur la question du changement climatique⁴³ ou des risques.

3.4. Prendre en compte la variété des publics cibles

Outre l'adoption d'une forme différente, les actions d'information préventive doivent également être adaptées au public cible, qui est varié (jeunes, profanes, touristes, résidents, actifs, enseignants...) et dont les besoins en termes d'informations et les habitudes en termes de canaux d'information ne sont pas les mêmes. L'âge est une variable assez déterminante dans le choix des médias pour s'informer⁴⁴. Les enquêtes menées dans plusieurs communes d'Isère⁴⁵

⁴¹ D. Provitolo, *op. cit.*

⁴² E. Beck et al., *Sain et Sauf ? Guide d'utilisation, op. cit.*

⁴³ T. Brosch, « Affect and emotions as drivers of climate change perception and action: a review », *Current Opinion in Behavioral Sciences*, 2021, n° 42, p. 15-21.

⁴⁴ D. Feldman, S. Contreras, B. Karlin, V. Basolo, R. Matthew, B. Sanders, D. Houston, W. Cheung, K. Goodrich, A. Reyes, K. Serrano, J. Schubert, A. Luke, « Communicating flood risk: Looking back and forward at traditional and social media outlets », *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 2016, n° 15, p. 43-51.

⁴⁵ M. Sinsard, *Perception du risque industriel et information préventive sur les communes de Jarrie, Pont-de-Claix et Voreppe en 2012*, Mémoire de master, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 139 p., 2013.

indiquent que les plus jeunes sont plus attirés par les réseaux sociaux, internet ou, plus généralement, par les nouvelles technologies, alors que les personnes plus âgées sont plus attirées par des formes participatives (visites, réunions...). Multiplier les canaux de diffusion permettrait également de toucher un plus grand nombre d'individus. Par exemple, le DICRIM peut intégrer quelques QR code destinés à un public plus jeune et renvoyer vers les multiples clips vidéo de sensibilisation (tels que les « Tuto Risques » du ministère chargé de l'écologie ou « Et vous qu'auriez-vous fait à sa place ? » de l'IRMa).

Par ailleurs, il est important de poursuivre la sensibilisation sur les risques auprès de différents types de public et notamment auprès des personnes en position de « médiateurs ». Celles-ci sont en effet plus aptes à relayer les consignes aux populations moins bien informées (agents municipaux, personnels hospitaliers, d'EHPAD et de crèches, responsables du milieu social, associatif, culturel et sportif et élèves, qui peuvent constituer de bons relais d'information au sein de leur foyer). Il est également important de cibler les populations touristiques, plus vulnérables, en incitant les acteurs du secteur (hôteliers, loueurs de biens meublés touristiques) à laisser DICRIM, autocollants, aimants, affiches, etc. à leur disposition⁴⁶.

3.5. Incrire le risque dans le quotidien

Enfin, inscrire l'information sur les risques en parallèle avec d'autres problématiques locales (développement, tourisme, chômage...) permet également de ne pas stigmatiser le risque, afin qu'il soit ancré dans le territoire comme une problématique à prendre en compte tout comme d'autres thématiques essentielles à la vie d'un territoire. Cela permet également d'insérer la thématique des risques dans le quotidien⁴⁷, par exemple via des opérations de sensibilisation organisées en parallèle à des événements phares (forum des associations, fête de village...) ou plus intimistes (réunions de copropriété, activités de clubs...). Une autre solution peut être de s'adosser à la question du patrimoine, si la commune le valorise. Par exemple, à Aiguilles (Hautes-Alpes), des balades accompagnées ont été organisées par le Parc Naturel Régional du Queyras en 2018 et 2019 sur la thématique du glissement de terrain du Pas de l'Ours, au même titre que d'autres activités touristiques.

La médiation culturelle, historique et patrimoniale, telle celle proposée par C. L'Hutereau pour valoriser la débâcle de l'Oisans de 1219, constitue une autre opportunité de valorisation des événements passés⁴⁸. Or, la valorisation d'événements passés, notamment catastrophiques, permet d'intégrer les risques du présent dans une histoire continue, qui peut se répéter. C'est donc une manière de contribuer à la conscience des risques dans un territoire, pour la population locale, mais aussi pour la population touristique. Ainsi, le monastère de Santa Catalina d'Arequipa (Pérou) a conservé des bâtiments endommagés comme témoins du séisme de magnitude 8,4 qui a touché la ville en 2001.

⁴⁶ E. Jacquemet, *op. cit.*

⁴⁷ Collectif Co-RESTART, *Séminaire transversal CORESTART. Rencontre avec les partenaires opérationnels du projet. Année 2*, Actes du séminaire, 37 p., 2019.

⁴⁸ C. L'Hutereau, *Ré-analyse géomorphologique de la débâcle de l'Oisans (1219). Etude des traces géomorphologiques héritées*, Mémoire de master, Grenoble, Université de Grenoble Alpes, 144 p., 2020.

4. Conclusion

Ce chapitre a mis l'accent sur l'information préventive, et notamment l'information préventive réglementaire et a posé la question de son efficacité. Différents travaux ont montré l'efficacité relative de ce levier, pourtant cher aux pouvoirs publics. Les différentes pistes d'amélioration pointent la marge de progression dont les acteurs de la sensibilisation aux risques disposent, afin que l'impact de l'information sur les connaissances et la conscience des risques soit plus décisif et que les populations soient mieux préparées à faire face à un événement majeur. Cela implique également que ces acteurs s'emparent réellement de la question des risques, qu'ils soient eux-mêmes sensibilisés et qu'ils ne la considèrent pas comme une problématique allant à l'encontre du développement de leur territoire. Enfin, l'information préventive ne constitue qu'un des leviers de la réduction des risques. Son efficacité ne peut être que renforcée dès lors qu'elle constitue l'une des composantes de la gestion intégrée des risques, comme d'autres outils.

5. Bibliographie

I – Ouvrages spéciaux, thèses, monographies, ouvrages collectifs

S. Becerra, A. Peltier, L'information préventive pour réduire la vulnérabilité aux risques d'inondation, élaboration et efficacité d'une réponse sociale. In: Labranche S. (éd) *Le changement climatique. Du métarisque à la méta-gouvernance*, 35-53, 2011.

E. Beck, *Approche multi-risques en milieu urbain. Le cas des risques sismique et technologique dans l'agglomération de Mulhouse (Haut-Rhin)*. Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur, Strasbourg I, 246 p. + annexes, 2066.

A. Boal, *Theatre of the Oppressed*. Pluto Press, 1993.

T. Boisson, *Retour d'expérience post-sismique : étude de la vulnérabilité sociale face à un aléa naturel. Le cas du séisme de l'Ubaye (07/04/2014)*. Mémoire de master, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 65 p., 2015.

A. Borelly, *Comment mesurer l'influence de l'information préventive sur les risques majeurs ? L'intérêt de la mise en situation sur maquette*. Thèse d'Etat, Université de Grenoble Alpes, 489 p., 2019.

S. Defossez, *Évaluation des mesures de gestion du risque inondation. Application au cas des basses plaines de l'Aude*. Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier, 461 p., 2009.

S. Glatron, *Représentations cognitives et spatiales des risques et des nuisances pour les citoyens*. Habilitation à diriger des recherches, Strasbourg, Université de Strasbourg, 200 p., 2009.

C. L'Hutereau, *Ré-analyse géomorphologique de la débâcle de l'Oisans (1219). Etude des traces géomorphologiques héritées*. Mémoire de master, Grenoble, Université de Grenoble Alpes, 144 p., 2020.

D. Provitolo, *Des modèles multiples pour l'étude des risques et catastrophes*. Habilitation à diriger des recherches, Université Côte d'Azur, 253 p., 2019.

I. Ruin, *Conduite à contre-courant. Les pratiques de mobilité dans le Gard : facteur de vulnérabilité aux crues rapides*. Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 352 p., 2007.

M. Sinsard, *Perception du risque industriel et information préventive sur les communes de Jarrie, Pont-de-Claix et Voreppe en 2012*. Mémoire de master, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 139 p., 2013.

II – Articles, chroniques et rapports

J.-M. Antoine, B. Desailly, F. Gazelle, « Les crues meurtrières, du Roussillon aux Cévennes//Casualty-causing flood: from the Roussillon region to the Cevennes country », *Annales de Géographie*, 110(622): 597-623, 2001.

APORA, DREAL Rhône-Alpes/SPIRAL, DREAL UT28/SPPPY *Risques industriels majeurs - les bons réflexes. Information du Public. Bilan de Campagne*, 2014.

E. Beck, I. André-Poyaud, C. Lutoff, S. Chardonnel, P.-A. Davoine, « Risk perception and social vulnerability to earthquakes in Grenoble (French Alps) », *Journal of Risk Research*, 15(10): 1245-1260, 2013.

E. Beck, I. André-Poyaud, D. Chionne, S. Duché, D. Grancher, E. Jacquemet, C. Revol, *Sain et Sauf? Guide d'utilisation*. Livrable du projet I²PRI, Univ. Grenoble Alpes, 2021.

E. Beck, L. Colbeau-Justin, S. Cartier, *Evaluation de la vulnérabilité sociale des habitants des quartiers Sanayeh et Sioufi à Beyrouth à travers l'étude des représentations et des comportements de protection face au risque sismique*. Rapport final tâche 6.4, ANR LIBRIS, 133 p., 2015

J.-C. Blesius, « Discours sur la culture du risque, entre approches négative et positive. Vers une éducation aux risques ? Étude comparée du Québec et de la France » *Géographie et Cultures*, 88: 249-265, 2013

T. Brosch, « Affect and emotions as drivers of climate change perception and action: a review », *Current Opinion in Behavioral Sciences*, 42: 15-21, 2021.

L. Calotti, C. Lutoff, *Les risques et ses représentations sur la commune de Claix : Naissance d'une culture du risque ?* Compte-rendu d'enquête commandité par la commune de Claix, Université Joseph Fourier, 33 p., 2011.

CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation), *Evaluation des dispositifs réglementaires sur le risque inondation et la sensibilisation*. Rapport final, 104 p., 2018.

L. Colbeau-Justin (coord.), *Stratégies de faire face dans le cas d'une inondation catastrophique : Analyse des paramètres psychosociaux dans les procédures de gestion de crise*. Ministère de l'Écologie et du Développement Durable Programme de recherche RIO2, 91 p., 2004.

Collectif Co-RESTART, *Séminaire transversal CORESTART. Rencontre avec les partenaires opérationnels du projet. Année 2. Actes du séminaire*, 37 p., 2019.

J. Douvinet, R. Pallares, C. Genre-Grandpierre, M. Gralepois, S. Rode, S. Servain-Courant, « L'information sur les risques majeurs à l'échelle communale. Occurrence et facteurs explicatifs du DICRIM, un outil préventif sous-utilisé », *Cybergeog : European Journal of Geography*, 2013.

M. Duaut, A. Luneau, *Le risque et les Allevardins. Savoirs et représentations sur le milieu allevaradin*. Rapport de stage de L3, Université Pierre Mendès-France, 141 p., 2008.

D. Feldman, S. Contreras, B. Karlin, V. Basolo, R. Matthew, B. Sanders, D. Houston, W. Cheung, K. Goodrich, A. Reyes, K. Serrano, J. Schubert, A. Luke, « Communicating flood risk: Looking back and forward at traditional and social media outlets », *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 15: 43-51, 2016.

S. Glatron, E. Beck, « Les actions de planification et d'information pour la prévention des risques dans l'agglomération de Mulhouse: des points de vue et perceptions différenciés des risques majeurs urbains ? », *Cahiers de l'IAURIF*, 142: 105-117, 2005.

S. Glatron, C. Heitz, E. Beck, « Relations between information, risk perception and behaviours of French citizens », *International Disaster and Risk Conference*, 2008.

S. Gominet, Réflexion sur les consignes de sécurité en cas d'inondation : rester ou s'enfuir ? Et à quel moment ? *Institut des Risques Majeurs*. http://www.irma-grenoble.com/01actualite/01articles_afficher.php?id_actualite=682&hash=59b50e85-12c7-4a67-9606-4b476c7ec3b6&utm_medium=social&utm_source=facebook, 2017.

C. Höppner, M. Buchecker, M. Bründl, *Risk communication and natural hazard*. Rapport de recherche CapHaz-Net, 2010.

E. Jacquemet, E. Beck, S. Duché, D. Grancher, C. Revol, I. Andre-Poyaud, « *Sain et Sauf ?* » *Résultats d'enquête et recommandations sur l'information préventive*. Livrable opérationnel du projet I²PRI, 2020.

C. Lutoff, P. Guéguen, P.-A. Davoine, « Vulnérabilité : L'enquête au service de l'évaluation des vulnérabilités sismiques en milieu urbain. L'exemple de Grenoble », *Actes du 7ème colloque national AFPS2007*. 2007.

G. Verrhiest-Leblanc, N. Marçot, Séisme en Ubaye du 7 avril 2014 Restitution du retour d'expérience ORRM : DREAL-BRGM, *Retour d'expérience du séisme du 7 avril*. Marne-la-Vallée, 2015.

K. Weiss, F. Girandola, L. Colbeau-Justin, « Les comportements de protection face au risque naturel : de la résistance à l'engagement », *Pratiques Psychologiques*, 17(3): 251-262, 2011.

K. Weiss, I. Richard, *Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation. Comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement*. Guides du CEPRI, 60 p., 2013.